# 

* Date : 05-09-2017
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2017832732
* Auteur :

Justice de paix du canton de Boussu
Désignation
Par ordonnance du 8 août 2017, le Juge de Paix du canton de Boussu a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Germaine CRAUC, née à Valenciennes (France) le 20 septembre 1934, domiciliée à 7387 Angreau, Place d'Angreau 2, résidant au Foyer Notre Dame de Paix, Petite Place 1 à 7382 Audregnies
Monsieur Joffrey SAUCEZ, interprète, domicilié à 1210 Bruxelles, Rue des Deux Eglises 64, a été désigné en qualité d'Administrateur des biens de la personne protégée susdite.
La requête a été déposée au greffe du Tribunal de céans en date du 20 juin 2017.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Pochez Marie-France